

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5219>



Aménagement de poste, affectation sur un poste adapté et allégement de service

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles -



Date de mise en ligne : vendredi 25 novembre 2016

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Rectorat a publié la circulaire sur l'aménagement des postes de travail (y compris les allègements de service) et l'affectation sur un poste adapté pour l'année scolaire 2017-2018. Vous trouverez cette circulaire et ses annexes ci-dessous.

Attention, les demandes d'aménagement de poste de travail, initiales ou de renouvellement doivent être formulées sur l'imprimé joint à la présente circulaire et transmises en double exemplaire par voie hiérarchique à la cellule GRH du rectorat **pour le 10 janvier 2017 terme de rigueur**.

Le Rectorat annonce que les demandes parvenues hors délais ne seront pas examinées lors de la commission.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Circulaire rectorale (Postes adaptés, allègement de service, aménagement de poste)			
https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/docx-a6e7c.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/docx-a6e7c.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/docx-a6e7c.svg	https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/docx-a6e7c.svg
Annexe 1 : Allègement de service	Annexe 2 : poste adapté	Annexe 2a : première demande de poste adapté	Annexe 2b : renouvellement de poste adapté